



Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale de l'Eau (REGLEAU) Evaluation Externe à Mi-Parcours

Appel à candidature Consultants (es) en Evaluation de Programme

1. Contexte et objectif de l'évaluation

Dans sa stratégie de coopération 2018-2021 en Haïti, la Suisse avait décidé de renforcer les résultats positifs obtenus de la stratégie 2014-2017 tout en inscrivant des nouvelles interventions dans la continuité des projets de reconstruction post-séisme de 2010. Le programme REGLEAU vise l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à l'augmentation de la disponibilité et l'amélioration de la qualité des services d'eau potable et d'assainissement. Il contribue, avec d'autres programmes, à faire des collectivités territoriales des acteurs du développement, de la reconstruction et du renforcement de la résilience de leurs communautés. Alors que le programme REGLEAU avait été pensé sur une période de 12 ans (3 phases), l'adoption récente par le Parlement suisse du message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024, prévoyant un retrait de la Coopération Sud d'Amérique latine et des Caraïbes, vient remettre en cause cette possibilité. Il s'agit donc de définir les pistes pour cette première phase 2018-2022 qui garantissent la plus grande pérennité systémique des actions de REGLEAU pour les années qui restent jusqu'à juin 2024, pour ne pas mettre en péril la viabilité des interventions actuelles. Cela implique de repenser également les objectifs fixés par le programme.

L'objectif général du REGLEAU est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations par le renforcement de l'accès à des services durables d'approvisionnement en Eau Potable et Assainissement.

Effets attendus :

1. Le service Eau Potable et Assainissement (EPA) local est fourni de manière efficace, durable, équitable, participative et transparente.
2. Le cadre réglementaire, la coordination et le partage d'expériences sont propices à la gouvernance locale du secteur EPA à l'échelle du pays.

Mise en œuvre

Sur la base d'un appel d'offre international lancé en 2017, la gestion opérationnelle du programme REGLEAU est assurée la Heveltas Swiss Intercoopération.

Zones d'intervention : Département du Sud-Est : Jacmel, La Vallée-de-Jacmel, Marigot, Baint.

Le budget total alloué au programme est de Neuf Millions Quatre Cent Quatre-Vingt Mille (9'480'000) CHF dont 9'400'000 CHF sont administrés par la HELVETAS Swiss Inter-coopération via un contrat de Mandat d'Exécution de Projet (MEP).

2. Mandat et tâches des consultants (es)

A la lumière de ce qui précède, l'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours est d'analyser les résultats atteints et son impact sur de la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement dans

la zone d'intervention et finalement de proposer d'éventuelles réorientations/réadaptations pour le reste de la première phase et une éventuelle phase finale pour les années restantes jusqu'en juin 2024.

Les objectifs de l'évaluation se déclinent comme suit :

- ✓ Apprécier et analyser la stratégie et les approches de mise en œuvre du programme sur la base des critères du Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (CAD OCDE) ;
- ✓ Apprécier et analyser les progrès vers la réalisation des effets escomptés du programme ;
- ✓ Apprécier et analyser la contribution du programme à la réalisation des effets du domaine 1 (Gouvernance et Droit Humains) de la stratégie de coopération internationale de la Suisse en Haïti ;
- ✓ Émettre des recommandations et/ou des propositions d'ajustements/adaptations au programme (objectifs, approches, priorités, etc.) en prélude au retrait progressif de la coopération sud en 2024 ;
- ✓ Identifier et proposer des scénarii par rapport à une éventuelle phase finale 2022-24 (en considérant le risque non prévu lors de la planification du retrait de la Coopération Sud) avec l'objectif de renforcer des interventions qui garantissent une pérennité maximale d'ici mi-2024 ;
- ✓ Evaluer les synergies/complémentarités développées avec le programme PAGODE (Programme d'Appui pour une Gouvernance Décentralisée en Haïti) et le projet RRC (Réduction des Risques de Catastrophes) ce dernier mis en œuvre par l'aide humanitaire dans l'optique du nexus et regarder les opportunités de renforcement du partenariat pour l'amélioration du secteur Eau Potable et Assainissement une vue d'un phasing out/over ;
- ✓ Apprécier la perception des acteurs par rapport aux résultats visés par le programme ;
- ✓ Produire des recommandations concernant le recadrage éventuel du programme et en proposer d'éventuels ajustements dans la stratégie et les approches tenant compte de la fragilité du contexte et du désengagement de la Coopération Suisse en 2024.

3. Durée des prestations

L'évaluation aura lieu entre le 1er et le 30 avril 2021.

4. Profil des consultants (es)

L'équipe d'évaluation externe sera constituée d'experts (es) haïtiens/haïtiennes ou d'experts (es) résidents en Haïti (dont au moins une femme), à savoir idéalement un/une expert (e) en gouvernance locale du secteur Eau Potable et Assainissement (EPA) et un/une expert (e) en évaluation et capitalisation de projets.

Les profils des experts ou de la firme de consultation doivent être complémentaires et réunir les compétences suivantes :

Expertise en gouvernance locale du secteur EPA

- Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance locale du secteur EPA et excellente maîtrise du cadre légal et institutionnel du secteur EPA ainsi qu'une bonne connaissance des structures de la décentralisation-déconcentration en Haïti ;
- Au moins 10 ans d'expériences avérées dans le renforcement des capacités institutionnelles au niveau des directions, ministères et/ou dans des programmes/projets de coopération au développement ;
- Au moins 10 ans d'expériences avérées en renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage locale dans le cadre de la coopération au développement ;
- Très bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral et du créole haïtien.

Expertise en évaluation et capitalisation de projet

- Au moins 10 ans d'expériences dans le domaine du suivi-évaluation/ capitalisation de programmes/projets de développement ;
- Expérience en renforcement institutionnel et gouvernance locale/décentralisation dans un pays en développement ;
- Au moins 5 évaluations de projets/programmes de développement ;
- Avoir une bonne connaissance de l'approche développement équilibré Femmes/Hommes,

- empowerment ;
- Avoir une excellence capacité de rédaction et une bonne capacité de présentation des documents ;
- Avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française écrite et orale.

5. Composition des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront obligatoirement comprendre :

- Un Curriculum Vitae détaillé (CV), rédigé en français, incluant une adresse électronique et un numéro de téléphone fonctionnel ;
- La copie des diplômes et certificats pertinents;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identification nationale
- Une copie du matricule fiscal pour l'exercice en cours
- Des références institutionnelles
- Proposition de méthodologie ;
- Chronogramme ;
- Correspondance indiquant la disponibilité immédiate des consultants (es).

6. Dépôt des dossiers de candidature

- Manifestation d'intérêt du consultant pour recevoir le dossier complet des Termes de Référence (TdRs) par courrier électronique à l'adresse suivante : jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch
- Transmission des offres techniques et financières à l'Ambassade par courrier électronique au plus tard le 22 mars 2021 jusqu'à 20:00 (Heure locale d'Haïti) à l'adresse suivante : jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch
- Confirmation de la décision : 26 mars 2021

7. Informations pour transmission des offres

Les offres doivent être transmises par email : (Objet : Evaluation Externe du Programme d'Appui à la Gouvernance Décentralisée (PAGODE) à jean-bayard.bien-aime@eda.admin.ch

L'offre doit comprendre :

- a) Une offre technique ne dépassant pas 10 pages
 - Compréhension du mandat
 - Approche et méthodologie proposée
 - Calendrier prévisionnel
 - Présentation de preuve d'expériences dans l'exécution de mandats similaires y compris les CV des consultant.e.s
- b) Une offre financière (USD) ne dépassant pas une page.